



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



## Demande de dérogation du Stage officinal d'initiation hors Académie de Montpellier

Année universitaire 2024-2025

(A remettre au service de la scolarité du 1<sup>er</sup> cycle avant le 26 janvier 2025)

### 1/ L'étudiant:

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Sollicite l'autorisation d'accomplir le stage officinal d'initiation de fin de 2<sup>ème</sup> année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques.

Période autorisée (4 semaines consécutives) :

**entre le 30 juin et le 22 août 2025**

### 2/ Pharmacie:

Nom du Pharmacien Maître de stage \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Le stage s'effectuera du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Le pharmacien doit être agréé comme Maître de stage.

Date d'Agrément : \_\_\_\_\_

Motif de la demande

A Montpellier, le

Signature de l'étudiant(e)

Avis du Directeur de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Montpellier :

Accordée Refusée

A Montpellier, le

Le Directeur de l'UFR

Décision du Directeur de l'UFR Pharmaceutiques de :

Accordée Refusée

A \_\_\_\_\_, le

Le Directeur de l'UFR